



MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE DEVANT UN JURY D'ÉVALUATION

Analyse d'une situation et proposition d'organisation d'un service médico-social

Compétences évaluées : 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6

Une semaine avec la mise en situation professionnelle face au jury, le candidat tire au sort une étude de cas parmi 2 cas possibles ayant comme composantes la gestion des activités, le management, la communication, le matériel, la QVT, la culture sécurité et risques et le circuit du médicament. Il prépare sur un document numérique l'analyse de la situation tirée au sort et la proposition d'organisation du service médico-social.

A cet effet le candidat :

- Expose le contexte des équipes au sein du service de l'établissement médico-social et la méthodologie de gestion de projet utilisée afin de manager les équipes de façon transversale et implicite dont il a la charge face à la situation de l'étude de cas.
- Expose la coordination des ressources au sein du service de l'établissement médico-social qu'il souhaite mettre en place en précisant les actions mis en œuvre en collaboration avec le service RH de l'établissement médico-social face à la situation de l'étude de cas (planning, actions de recrutement, de formation...)
- Expose les actions menées dans la gestion des risques et l'amélioration continue mise en œuvre au sein du service de l'établissement médico-social face à la situation de l'étude de cas (gestion des incidents, anomalies, mise en œuvre de mesures préventives, curatives, suivi des actions...)
- Expose l'organisation du flux de matériels et de consommables mise en place au sein du service de l'établissement médico-social face à la situation de l'étude de cas (gestions des commandes selon le budget, suivi des matériels, relation fournisseur...)
- Précise les différents logiciels professionnels utilisés dans les actions de coordination du service de l'établissement médico-social et justifie leur utilisation au cours de l'exposé de ces actions
- Précise les différentes interactions de communication utilisées dans les actions de coordination du service de l'établissement médico-social et justifie leur nature, méthodes et objectif, et présente la structuration de transmission andragogique d'une procédure ou d'une règle à ses équipes

La candidat remet ce document au certificateur 48 heures avant la présentation orale face au jury.

A cet effet, il préparera également un support de présentation de type diaporama.

Dans une salle pouvant accueillir le candidat et le jury :

Pendant 1h00 heure, et individuellement, le candidat expose à l'aide du support de type diaporama l'analyse effectuée sur l'étude de cas préparée et la proposition d'organisation du service médico-social qu'il en résulte.

Le jury écoute sans interrompre le candidat.

Puis pendant 30 minutes, le jury pose des questions au candidat sur le document restituée et la présentation réalisée. Ces questions ont pour objectif d'améliorer la compréhension et d'assurer l'évaluation des compétences de l'épreuve. Le candidat répond aux questions du jury.

A l'issue de l'épreuve, le jury délibère et complète la grille d'évaluation de l'épreuve (Annexe 3)

1 fiche d'évaluation par candidat

NOM du Candidat :

PRÉNOM du Candidat :

DATE DE L'ÉPREUVE :

COMPÉTENCES	CRITÈRES	ACQUISITION DES CRITÈRES <small>A : Acquis, compris et/ou argumenté B : En cours d'acquisition, peut être perfectionné C : Quelques erreurs et/ou manques D : Non acquis, trop d'erreurs et/ou oublis NE : non évalué</small>	ACQUISITION DES COMPÉTENCES	OBSERVATIONS
Compétence 1 : Manager les équipes du service médico-social afin d'assurer l'harmonie professionnelle au sein des équipes : - En favorisant l'intelligence collective dans l'application des procédures et règles liées aux activités du service - En utilisant des méthodes de gestion de projet impliquant les personnes de l'équipe et adaptées aux situations et aux personnes, notamment aux personnes en situation de handicap et en intégrant la composante qualité de vie au travail (QVT).	Le contexte de la situation des équipes est clairement présenté : contexte, objectifs, stratégie de l'établissement, conséquences et influences de la situation		<input type="checkbox"/> ACQUISE (si nombre A+B ≥ 50%) <input type="checkbox"/> NON - ACQUISE (si nombre A+B < 50%)	
	Les objectifs de management exposés sont SMART (spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et temporellement définis)			
	Les indicateurs identifiés sont pertinents et permettent une évaluation quantitative et qualitative			
	La méthodologie de gestion de projet présente une planification des étapes, de ressources, des délais et des risques associés et relation avec les objectifs			
	La méthodologie de management utilisée permet l'implication et l'engagement des personnels concernés par la prise en compte de leur attentes, idées, expériences			
La diversité du personnel est prise en compte dans les stratégies d'implication et respecte les principes d'inclusion et de non-discrimination				
Compétence 2 : Coordonner les ressources humaines en collaboration avec le service RH de l'établissement médico-social afin d'assurer le fonctionnement du service - En planifiant les équipes nécessaires dans le respect de la réglementation, - En effectuant les entretiens professionnels annuels obligatoires, - En remontant les informations de congés, d'absences, de maladie au service RH, - En participant au recrutement du service avec le service RH, - En mettant en place des actions fédérant les talents au sein du service - En menant des actions de prévention par l'évaluation des risques professionnels et le suivi des actions de réductions de ces risques, - En récoltant les besoins en formation du service pour le développement des compétences.	Les planning des équipes réalisés permettent de répondre au contexte du service pour son bon fonctionnement : pris en compte de l'activité, des congés, des absences, de la suractivité		<input type="checkbox"/> ACQUISE (si nombre A+B ≥ 50%) <input type="checkbox"/> NON - ACQUISE (si nombre A+B < 50%)	
	La stratégie de recrutement, d'intégration et de suivi des personnels au sein du service présentée répond aux besoins du contexte : intégration, recrutement, entretiens professionnels			
	Les risques professionnels sur l'organisation et la QVT liés au contexte sont analysés, évalués selon des critères de criticité et d'occurrence et classifiés par ordre de priorité d'action			
	Les besoins en formations récoltées sont pertinents au regard de la situation de départ et du contexte applicable au service			

<p>Compétence 3 :</p> <p>Participer à la gestion des risques et à l'amélioration continue du service médico-social en collaboration avec le service qualité de l'établissement afin de garantir la sécurité et le bon fonctionnement du service en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En assurant l'exigence légale des dossiers complets par le respect des bonnes pratiques, - En maîtrisant les vigilances : identivigilance, pharmacovigilance - En gérant l'analyse d'événements à travers des méthodes d'analyse permettant l'amélioration continue des facteurs impliqués - En planifiant et en suivant les actions avec les acteurs concernés. 	Les actions de prévention ou de curation mises en place sont pertinentes au regard des analyses effectuées		<input type="checkbox"/> ACQUISE (si nombre A+B ≥ 50%) <input type="checkbox"/> NON - ACQUISE (si nombre A+B < 50%)			
	L'analyse des situations liées au contexte est effectuée à l'aide de méthodes adaptées à la situation : audit, 5M, causes profondes.					
	Les actions de prévention ou de curation respectent les recommandations et les bonnes pratiques					
	Les actions de prévention ou de curation mises en place sont intégrées dans un suivi planifié avec les acteurs concernés par leur suivi, exécution et/ou validation					
<p>Compétence 4 :</p> <p>Organiser le flux de matériels et de consommables en sécurisant les circuits selon le cadre légal applicable afin de garantir continuité des soins pour les usagers et qualité de vie pour les salariés dans les services :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En cadrant le stockage et les péremptions des matériels par la mise en place d'une matériovigilance - En cadrant les huit étapes de la sécurisation du circuit du médicament - En réalisant des commandes respectant un budget alloué à chaque composante et sécurisées pour le circuit du médicament - En sécurisant le circuit des déchets - En entretenant une relation mutuellement bénéfique avec les fournisseurs. 	Le flux est maîtrisé sans rupture permettant la continuité du service : suivi des stocks, des péremptions, anticipation des commandes selon le contexte, la saisonnalité		<input type="checkbox"/> ACQUISE (si nombre A+B ≥ 50%) <input type="checkbox"/> NON - ACQUISE (si nombre A+B < 50%)			
	Les conditions de stockage respectent la réglementation applicable selon la nature des matériels					
	Les huit étapes du circuit du médicament sont respectées et appliquées					
	L'évacuation des déchets respectent les circuits recommandés					
	Le budget alloué aux matériels et consommable est respecté et/ou justifier selon le contexte					
	Le cadre réglementaire applicable à certains matériels et consommables est respecté					
	Des actions sont mises en place pour faire vivre les relations avec les fournisseurs et partenaires					
<p>Compétence 5 :</p> <p>Utiliser des logiciels informatiques professionnels afin de réaliser la saisie et le suivi des actions inhérentes à la coordination du service au sein de l'établissement médico-social adapté à la gestion de projet, gestion de planning, gestion RH, commande des matériels et suivi de stocks, outils collaboratifs de partage de l'information selon les règles d'utilisation établies et dans le respect de la RGPD.</p>	Les logiciels présentés lors de la réalisation des actions de coordination sont justifiés quant à leur utilité (suivi, planification, transmission d'informations)		<input type="checkbox"/> ACQUISE (si nombre A+B ≥ 50%) <input type="checkbox"/> NON - ACQUISE (si nombre A+B < 50%)			
	Les logiciels sont mis en œuvre dans le respect de la RGPD (données médicales non croisées avec d'autres données, maintien du secret professionnel)					
<p>Compétence 6 :</p> <p>Communiquer de façon efficace avec l'ensemble des interlocuteurs internes et externes du service médico-social de l'établissement afin de favoriser des informations pertinentes et efficaces pour le fonctionnement du service</p> <ul style="list-style-type: none"> - En utilisant des techniques de communications verbales et non verbales adaptées aux interlocuteur notamment à destination des personnes en situation de handicap - En structurant de façon séquentielle et andragogique les informations liées à l'application de procédures et/ou de règles - En contribuant à la prévention ou à la gestion des conflits entre les protagonistes. 	Les canaux de communication utilisés sont adaptés aux interlocuteurs et aux contenus à transmettre		<input type="checkbox"/> ACQUISE (si nombre A+B ≥ 50%) <input type="checkbox"/> NON - ACQUISE (si nombre A+B < 50%)			
	La méthode de communication utilisée est inclusive et adaptée : soignants, non-soignants, famille, patient, hiérarchie, personnes en situation de handicap					
	La transmission d'une procédure applicables auprès des équipes est structurées, séquentielle et met en place une démarche andragogique					
	Des supports de communication visuels sont utilisés lors des échanges durant les actions de coordination menées					
	Les techniques de communication décrites (verbales, non-verbales, écoute active) concourent à une coordination du service efficace					
<p>NOM, Prénom et signature des jurés d'évaluation</p>						
<p>APTITUDE À L'ÉPREUVE : (ENTOURER LA MENTION RETENUE)</p>						
<table border="1" style="margin: auto;"> <tr> <td style="width: 50px; height: 30px; text-align: center; vertical-align: middle;">APTE</td> <td style="width: 50px; height: 30px; text-align: center; vertical-align: middle;">INAPTE</td> </tr> </table> <p style="font-size: small; color: red; margin-top: 5px;">(si toutes les compétences sont acquises) une ou plusieurs compétences ne sont pas acquises</p>					APTE	INAPTE
APTE	INAPTE					